

Assurer la maintenance des serrures Dény

Profil(s) des stagiaires

Personnel technique de tout grade en charge le suivi de la maintenance des serrures de l'établissement.

Prérequis

Avoir déjà assuré la maintenance des serrures

Enjeux

La connaissance de la réglementation pénitentiaire sur les serrures et les organigrammes est incontournable.

La maintenance des serrures est un élément primordial de la sécurité des établissements pénitentiaires.

Les agents en charge de l'entretien des serrures ne peuvent assurer cette tâche de façon approximative au regard de l'importance des enjeux et conséquences éventuelles.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier la réglementation spécifique aux serrures pénitentiaires
- Repérer les typologies des serrures Dény représentées sur le parc pénitentiaire
- Définir le fonctionnement des serrures mécaniques et électriques
- Assurer la maintenance des mécanismes des serrures Dény

Contenu du programme

Jour 1:

- La réglementation spécifique aux serrures pénitentiaires
- L'organigramme des cylindres, serrures mécaniques et électriques

Jour 2:

- Les typologies des serrures Dény
- Présentation du fonctionnement des serrures mécaniques et électriques
- Présentation des évolutions techniques suite à l'accord cadre de 2012
- Exercices pratiques de maintenance sur les serrures mécaniques et électriques

Jour 3:

- Exercices pratiques de maintenance sur les serrures mécaniques et électriques
- Le service après-vente lié aux serrures Dény
- Présentation du logiciel Swinaccess

Référence (n° Harmonie) :

Session 1 : **51388769**

Session 2 : **51388770**

Session 3 : **51388771**

Date limite d'inscription :

Session 1 : 10/01/2025

Session 2 : 21/03/2025

Session 3 : 05/09/2025

Durée : 2,5 jours

Dates :

Session 1 : du 10 mars (14h) au 12 mars (17h) 2025

Session 2 : du 12 mai (14h) au 14 mai (17h) 2025

Session 3 : du 13 octobre (14h) au 15 octobre (17h) 2025

Horaires* :

Lundi : 14h/17h

Mardi : 9h-12h/13h30-17h

Mercredi : 9h-12h/13h30-17h

**horaires susceptibles d'être modifiés*

Lieu de formation : Énap
440 avenue Michel Serres
CS 10028 47916 AGEN cedex

Intervenant :

Formateurs Énap
Techniciens de la société
Dény.

Modalités d'inscription :

Agents pénitentiaires :

S'inscrire via le Portail SIRH
Harmonie

Nombre de places : 12

100% des stagiaires ayant
suivi la formation sont
satisfaits ou très satisfaits

Modalités et moyens pédagogiques

Apports didactiques

Exercices pratiques

Modalités d'évaluation

- **Évaluation des acquis** : questionnaire et exercices pratiques
- **Évaluation de satisfaction** par questionnaires écrits et bilans oraux
- **Évaluation des effets de la formation** par questionnaire de la valeur d'usage dans les 3 mois suivant la formation pour vérifier l'efficacité de la formation et l'atteinte des objectifs

A l'issue de la formation, une attestation d'assiduité et une attestation de formation seront remises à chaque stagiaire.

Responsable de formation :

jose.marivela@justice.fr

05.53.98.90.10

Assistante de formation :

myriam.gelly@justice.fr

05.53.98.92.15

Pour vous mettre en lien avec la correspondante handicap et/ou la référente formation inclusion, transmettez votre demande au responsable de la formation mentionné ci-dessus.